**DIAGRAMME – ANNEXE (faire part de ton choix à ton enseignant)**

Tu dois quitter ton milieu de vie (la maison ou ta famille d’accueil) et devenir autonome. Tu dois ainsi te trouver un appartement.

Tu penses continuer tes études.

Tu penses à abandonner tes études et tu ne désires pas travailler.

Tu es une personne handicapée dans l’impossibilité de travailler.

Tu penses à abandonner l’école, mais tu souhaites travailler.

Solidarité sociale : 878,83$ net par mois.

Aide sociale : 679,84$ net par mois.

Salaire horaire brut : 14,41 $

Salaire horaire brut : 11,25 $

Tu dois inscrire ton revenu sur la ligne revenu mensuel net et faire le calcul pour le revenu annuel net.

Tu dois faire les calculs de déduction et inscrire ton revenu mensuel net et ensuite le revenu annuel net.